



Prendre sa retraite, transmettre son exploitation, une étape délicate

Dans le cadre de sa mission Point info cédant, le Pôle Installation Transmission de la Chambre d'Agriculture s'entoure de partenaires et vous propose une journée pour vous permettre d'évoluer dans votre réflexion.

Informez vous sur :

- Votre retraite avec les modifications réglementaires.
- La transmission de votre exploitation.
- Aides mobilisables pour accompagner la transmission.
- Fiscalité liée à la transmission.

Programme de la journée :

- 9 h 30 - Café d'accueil.
- 9 h 45 - Début de la Réunion.
- Présentation du dispositif

d'accompagnement proposé par la Chambre d'Agriculture (DICA, Point Info Cédant, Répertoire départemental à l'installation).

- Quels interlocuteurs, pour quelle problématique.
- La retraite pour le non salarié agricole, relèvement de l'âge de départ, durée d'activité, dossier de retraite, cumul retraite et activité. (Intervention de la MSA).
- Quel type de transmission (vente, viager, CMD SAFER..). (Intervention du Service Juridique Chambre d'Agriculture).
- Aides associées à la transmission pour certains types d'installation.
- 12 h - Apéritif.
- 12 h 30 - Repas pouvant être pris en commun (à la charge des participants).
- 14 h : Transfert du capital

d'exploitation, cessation en société. Aspect fiscal de la transmission. (Intervention du CER France).

- Le rôle de la banque dans l'accompagnement de la transmission. (Intervention

Crédit Agricole Pyrénées Gascogne).

- Le rôle de la SAFER. (Intervention SAFER).

15 h 30 - Forum avec possibilité d'échanger librement avec les intervenants.

Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire auprès de la Chambre d'Agriculture au 05.62.61.77.88.

Profitez de nos journées décentralisées

Caussens Le 29 novembre 2011 Château de Mons - Salle Montebello
Gimont Le 01 décembre 2011 Salle du Parking
Bassoues Le 08 décembre 2011 Salle des Fêtes



Appel à candidatures pour les «Projets Innovants des Jeunes Agriculteurs» - J'Innovations

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, lance un premier appel à projet destiné à soutenir les projets innovants des jeunes agriculteurs J'INNOVA-

TIONS.

Dotée cette année d'un budget de 2 millions d'euros, cette initiative vise à développer la performance d'entreprises agricoles nouvellement créées et à faire émerger des projets novateurs, générateurs d'em-

plois et de valeur ajoutée dans les territoires ruraux.

Les candidats à cet appel à projets doivent déposer leur dossier auprès de la direction départementale des territoires de leur département au plus tard le 1^{er} décembre 2011.

Consultez le site du ministère pour un complément d'informations :

agriculture.gouv.fr/lancement-appel-candidatures-projets-innovants-jeunes-agriculteurs/

